PRATIQUE DES MARCHÉS PUBLICS

Niveau 2

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : MP02

Objectifs de la formation

Recenser les outils juridiques pour passer et suivre l'exécution de vos marchés publics

Savoir choisir la bonne procédure en fonction des enjeux fixés

Identifier les points clés de l'exécution des marchés publics pour gérer les relations contractuelles, les aspects financiers,...

Parmi nos formateurs

- **GUIMET Arthur**
  Avocat Associé,
  CABINET GUIMET AVOCATS
- **LOIRÉ Xavier**
  Avocat,
  LOIRÉ-HENOCHSBERG AARPI
- **SMOLINSKA Anna Maria**
  Avocat, docteur en droit,
  AMS AVOCAT
- **GILLIOT Alexandre**
  Avocat,
  PINTAT AVOCATS
- **BECHOUCHE Lillya**
  Directrice de la Commande Publique,
  VILLE DE VILLEPINTE
- **DU BESSET Mathilde**
  Avocate Associée,
  CABINET LOIRÉ-HENOCHSBERG & ASSOCIÉ

Public concernés

- Collectivité territoriale ; Administration centrale ; Établissement public ; Entreprise publique ; Maître d'œuvre

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 595,00 €HT

La formation Pratique des Marchés Publics est déclinée en deux niveaux : un premier niveau d'initiation suivi d'un deuxième niveau d'approfondissement. Pour s'inscrire à cette formation, il est fortement recommandé d'avoir suivi la formation pratique des Marchés Public – Niveau 1.

La présente formation permettra d'approfondir ses connaissances en matière de marchés publics. Cela permettra aux participants de recenser les outils juridiques pour passer et suivre l'exécution des marchés publics, de choisir la meilleure procédure par rapports à leurs enjeux et d'identifier les points clés de l'exécution des marchés publics.

Comment présenter vos dossiers de candidatures

- Quels documents fournir
- Quels critères de sélection des candidats appliquer

Procédures de passation des marchés publics : intégrer les particularités propres à chaque démarche

- Marché à procédure adaptée et marché à procédure négociée
- Appel d'offres ouvert / restreint
- Procédure avec négociation
- Dialogue compétitif
- Procédure négociée sans mise en concurrence ni publicité préalable

Maîtriser les outils de la commande publique

- Le marché public de conception réalisation
- Le marché de maîtrise d'œuvre
- L'accord-cadre
- Le partenariat d'innovation
- Les marchés globaux de performance

Déterminer les critères d'attribution des marchés

- Sur quelles bases choisir les critères
- Introduire les clauses environnementales et sociales
- Mettre en oeuvre les critères

Prévenir les risques de contentieux liés aux passations de marchés publics et anticiper les contrôles

- Informer les candidats évincés
- Bien distinguer les procédures de référé pré-contractuel et référé contractuel
- Le cas de la contestation de la validité du contrat

Maîtriser les étapes clés de l'exécution financière des marchés : paiement, DGD

Cas de la sous-traitance

- Agrément, paiement direct, paiement du sous-traitant de second rang
- Quel impact du code sur la sous-traitance : le cas de l'offre anormalement basse

Cas des modifications de marchés en cours

- Travaux supplémentaires
- Modification des marchés par avenants
- Cession de contrat

Dates

Paris	Classe virtuelle
10-11/07/2024	10-11/07/2024
30/09-01/10/2024	30/09-01/10/2024
12-13/12/2024	12-13/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.